



# DRAIOSUP NEWSLETTER

## Parcoursup : Bilan de la session 2024 et perspectives 2025

### SESSION D'INFORMATION : Parcoursup 2025

Le Service à compétence nationale Parcoursup organisera deux sessions d'information consacrées à la mise en œuvre des opérations de remontée de notes, des fiches Avenir et aux principales évolutions pour la session 2025.

- **Vendredi 11 octobre 2024 à 9h30**
- **Lundi 14 octobre 2024 à 11h30**

Destinés aux équipes de direction et aux personnels en charge de la plateforme Parcoursup, ces temps d'échange permettront de se tenir à jour des évolutions et de mieux anticiper les opérations de remontée de notes et de saisie des fiches Avenir.

**Les inscriptions se font obligatoirement via Framiform**

**Lien disponible dans la rubrique "Informations-Fil Info" du 25 septembre 2024 ou en utilisant ce [lien](#)**

## ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE : Indicateurs synthétiques

Dans le cadre de l'accompagnement des chefs d'établissement, l'équipe Parcoursup met à disposition depuis le 20 septembre, la rubrique "Indicateurs synthétiques" permettant d'éditer les bilans d'admission des élèves de leur établissement. Cet outil d'analyse est proposé pour favoriser la réflexion collective autour de l'accompagnement à l'orientation. Les données sont exportables sous différents formats (PDF, CVS ou Excel).



Un webinaire de présentation des indicateurs synthétiques proposé par la DRAIO se tiendra **le mercredi 2 octobre à 14h30 à 15h30**. Vous pourrez vous connecter en utilisant ce [lien](#).



## INDICATEURS de la phase principale (des vœux formulés jusqu'aux propositions acceptées)

Pour accéder aux **indicateurs synthétiques de la phase principale des élèves** de votre établissement, il faut d'abord définir votre périmètre de calcul en activant les filtres de votre choix :

Filtres proposés :

- Année (données des 3 dernières sessions)
- Filière (Générale, Professionnelle, Technologique ou Toutes)
- Série
- Classe
- Enseignements de spécialités (EDS)

Des indicateurs sont disponibles :

- au niveau des élèves
- au niveau des vœux.

Vous pouvez également comparer vos données établissement avec celles de votre département, de votre académie, de l'ensemble des académies ou avec la session précédente.

## SITUATION d'admission finale **NOUVEAUTÉ**

Pour accéder aux **indicateurs sur la situation finale des élèves de votre établissement**, à la fin de toutes les procédures (phase principale, apprentissage, phase complémentaire, gestion des désistements, CAES), vous allez d'abord définir le périmètre de votre calcul par combinaison des filtres proposés :

- Année (données des 3 dernières sessions)
- Filière (Générale, Professionnelle, Technologique ou Toutes)
- Série
- Classe
- Enseignements de spécialités

Situation finale	Nombre notes phases confondues		Admission en Phase principale		Admission en Phase Complémentaire		Admission en Apprentissage		Admission en 2 <sup>de</sup> ou 3 <sup>de</sup> de premiers		Admission en Cas	
	Etat	Etat (%)	Etat	Etat (%)	Etat	Etat (%)	Etat	Etat (%)	Etat	Etat (%)	Etat	Etat (%)
Non inscrit ou aucun vœux confirmé	1											
Échec au bac	16											
Aucune proposition d'admission	7											
Désistement de candidat	8											
BTS - BTSA - BTSP	11	4	36,4	2	18,2	2	18,2	3	27,3	0	0,0	0,0
BUT	11	11	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
Licence	16	14	77,8	4	25,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
Total	67	29	43,3	6	9,0	2	3,0	3	4,5	0	0,0	0,0

Vous pouvez également comparer vos données établissement avec celles de votre département, de votre académie, de l'ensemble des académies ou avec la session précédente.



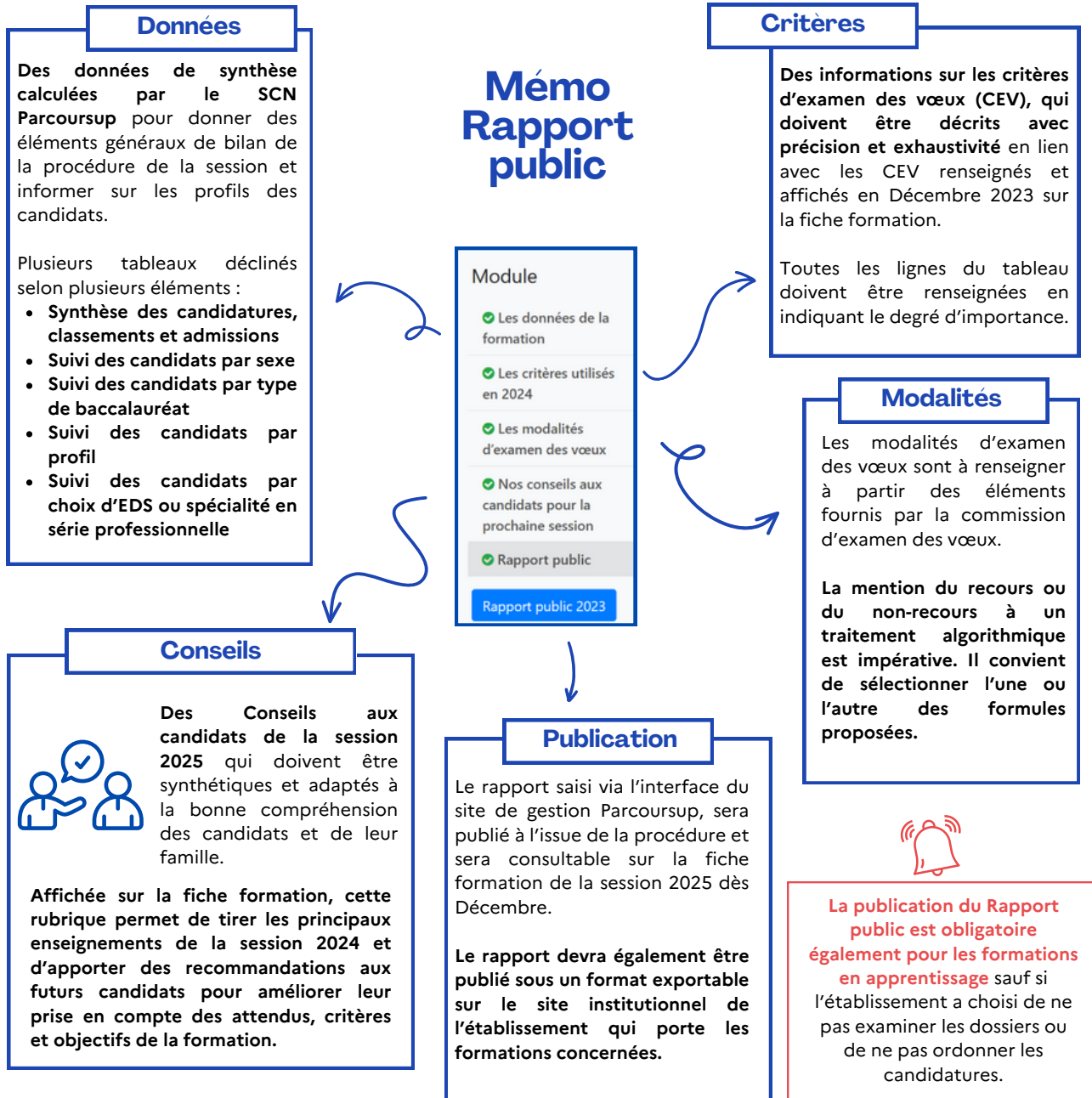
Une vidéo de présentation de cet outil est disponible : [https://youtu.be/OG\\_Rsr-NAHK](https://youtu.be/OG_Rsr-NAHK)

## ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL : Rapport public

Pour assurer l'information du grand public et favoriser l'information et l'orientation des élèves, tout établissement proposant une formation sur la plateforme Parcoursup a une obligation de transparence ([décision du conseil constitutionnel du 3 avril 2020](#)). Chaque établissement devra publier à l'issue de la procédure, ses critères d'examen des candidatures en précisant, le cas échéant, dans quelle mesure des traitements algorithmiques ont été utilisés pour procéder à cet examen.

**Le format du rapport public change en 2024** pour apporter de nouveaux éléments sur les caractéristiques des vœux et des admis dans la formation. **L'objectif est d'apporter une information enrichie, utile aux futurs candidats et aux acteurs qui les accompagnent.**

La saisie en ligne devra être réalisée avant le **lundi 14 octobre 2024, 23h59** depuis la rubrique "Paramétrage – Rapport Public".



Documents d'accompagnement disponibles sur votre site de gestion dans la rubrique "Documentation-Rapport Public "

- Note de cadrage "Rapport public 2024"
- Pas-à-Pas - Remplir le tableau sur les CGEV dans le rapport public"